



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG
03-88-35-24-22 et 06.31.08.76.78 snudi.fo67@orange.fr

<https://snudifo67.fr>

Strasbourg, le 9 septembre 2021

A l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin

Objet : tableaux d'avancements de corps et de grade 1^{er} degré public

Monsieur le Directeur académique,

Suite à notre déclaration liminaire et discussion lors du CTSD vendredi 3 septembre 2021 et conformément aux lignes directrices de gestion académiques, notre organisation syndicale est toujours dans l'attente de la publication des résultats et de l'envoi des documents relatifs à l'avancement de corps et de grade chez les enseignants du 1^{er} degré Public du Bas-Rhin : « *les nombres de promotions autorisées annuellement et les résultats des promotions de corps et de grade donnent lieu à publication sur le site académique. Les organisations syndicales représentatives en comités techniques sont destinataires de ces documents.* »

A ce jour, vendredi 10 septembre 2021, ces listes ne sont plus consultables par les personnels concernés par les campagnes d'avancement de cette année et n'ont toujours pas été publiées, ni sur le site du Rectorat ni sur le site de la DSDEN 67.

Notre organisation syndicale vous demande, Monsieur le Directeur académique, de vous mettre en conformité avec les lignes directrices de gestion académiques découlant des lignes directrices de gestion ministérielles sans délai.

Dans l'attente de cette communication rapide aux organisations syndicales représentatives au CTSD du Bas-Rhin et publication sur le site académique et/ou départemental de la DSDEN 67, veuillez agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de mes salutations distinguées.

Yannick LEFEBURE
Secrétaire départemental du **SNUDI-FO 67**